Florulæ oltensis Additamenta ou Nouvelles Annotations à la flore du département du Lot;

PAR M. ERN. MALINVAUD.

VI[1]

Le genre *Thesium*; le *Piptatherum virescens* Boiss.

31. **Thesium alpinum** L.

Près de Latronquière, environ 650 mètres d'altitude (*abbé Coste*)[2].

M. l'abbé Hipp. COSTE, auquel j'avais donné rendez-vous en juin 1898 à Latronquière pour explorer en commun cette partie du département, eut la bonne fortune, dans une herborisation où je n'avais pu l'accompagner, de rencontrer une petite colonie de *Thesium alpinum*. Cette récolte me rappela que, plusieurs années auparavant, au retour d'une excursion faite aux environs de Rocamadour, mon attention avait été attirée par la vue, au sommet d'un des rochers à pic les plus élevés qui entourent le château, de quelques pieds de *Thesium* que je n'hésitai pas à rapporter au *Th. alpinum*, autant du moins qu'on en pouvait juger par l'examen des débris de fleurs et de fruits, ceux-ci très caractérisés, qui étaient tombés sur une roche située plus bas. Cette détermination fugitive avec de tels éléments n'avait qu'une valeur de probabilité. Quand je revins longtemps après au même endroit, le *Thesium* n'y était plus. Ce n'était pas d'ailleurs la première fois que je notais, dans cette célèbre station, la disparition complète de plantes adventices qui s'y étaient montrées, parfois même en abondance, les années précédentes, et sur quelques-unes desquelles j'aurai occasion de revenir.

1. Voy. les précédents *Additamenta* dans le Bulletin : t. LII (1905), p. 371; t. LIII (1906), p. 641; t. LIV (1907), pp. 499 et 649; t. LV (1908), p. 477.
2. Cette découverte a été annoncée en 1898 dans le Bulletin, t. XLV, p. 416.

Le *Thesium alpinum*, comme beaucoup d'autres espèces du plateau central, atteint dans le Lot sa limite d'extension occidentale. Il est silicicole à Latronquière comme en Auvergne; on l'a cité sur terrain calcaire au mont Ventoux. Il habite, dans le Cantal et l'Aveyron, les pâturages des montagnes; on le trouvera peut-être dans la haute Corrèze; son existence n'est pas présumable dans les autres départements voisins.

32. **Thesium pratense** Ehrh.

Latronquière, pâturages, 28 juin 1903 (*Lamothe*).

Cette Santalacée, comme la précédente, végète sur les terrains granitiques du Cantal et de l'Aveyron. Elle a été signalée à Ussel dans la Corrèze (*Lamy*); elle manque dans les départements limitrophes au Sud et à l'Ouest. Son aire géographique comprend en France les montagnes de l'Est, du Centre et du Midi et, en dehors de notre pays, le Nord de l'Europe, l'Europe centrale, le Caucase et la Sibérie.

33. **Thesium humifusum** DC. et var. ***divaricatum*** (*Th. divaricatum* Jan.).

Le genre *Thesium* était réduit dans le Catalogue du docteur PUEL à une seule espèce énoncée comme il suit :

334. THESIUM LINOPHYLLUM L. (T. à feuilles de lin) *T. pratense* Ehrh.? — Collines sèches, R. — *sur le sol granitique* (Delpon n° 166). *En abondance, sur les coteaux arides, entre les rochers*, à Souillac (Dom Fournault).

On peut conclure de cette citation que l'auteur n'avait pas vu lui-même l'espèce qu'il a ainsi mentionnée[1].

Suivant la remarque très juste de GRENIER (*Fl. Fr.*, III, 68), « *Le Thesium linophyllum* L. est incontestablement une espèce multiple », et LINNÉ appliquait ce nom collectif à des types divers qui depuis ont été dissociés (*Th. pratense*, *Th. humifusum*, *Th. divaricatum*, etc.). Il est présumable que la plante indiquée d'après DELPON en sol granitique était le *Th. pratense* Ehrh. et que celle des environs de Souillac se rapporte au *Th. divari-*

1. Le Dr PUEL, habitant Paris et attaché comme médecin à une grande administration, avait fait lui-même peu de recherches dans le département du Lot; mais il avait un actif et zélé correspondant dans son frère Louis PUEL, pharmacien à Figeac, qui fut naguère pour moi un aimable compagnon d'herborisation.

catum. Ce dernier se différencie du *Th. humifusum* par sa souche plus robuste; par ses tiges dressées ou ascendantes, fermes, et non grêles couchées; par son inflorescence à cymes uni-biflores en panicule pyramidale, à ramules plus ou moins divariqués, étalés après la floraison; par la bractée plus courte que le fruit, celui-ci oblong, à pédicelle égalant environ la moitié de sa longueur, et non 3-4 fois plus court que lui. Si ces caractères sont ordinairement tranchés, quand on compare de nombreux échantillons provenant des localités différentes des deux espèces on observe assez souvent (parfois sur le même individu) des variations dans la longueur proportionnelle du pédicelle et des bractées, ainsi que dans le fruit court ou oblong, et l'on se rallie volontiers à l'opinion adoptée par quelques auteurs (J. GAY, COSSON, Ch. ROYER, etc.) qui considéraient le *Th. divaricatum* comme une sous-espèce ou race méridionale du *Th. humifusum*.

J'ai signalé pour la première fois en 1870, dans une de mes premières Notices floristiques[1], le *Th. divaricatum* sur le plateau du causse de Rocamadour, et je l'ai publié dans les *exsiccata* de la Société Rochelaise en 1888, ainsi étiqueté :

594 [2]. — THESIUM DIVARICATUM Jan. ap. M. et K. *Deutsch. Fl.* II, p. 285; G. et G., *Fl. Fr.* III, p. 67; Bor., *Fl. cent.* éd. 3, p. 563; Camus, *Cat. pl. Fr.*, p. 244.

Champ du causse (calcaire jurassique) entre Alvignac et Rocamadour (Lot). 2 juillet 1888.

Cette espèce est assez répandue sur les plateaux calcaires dans les cantons de Gramat, d'Assier, et probablement ailleurs. Elle a été indiquée dans les friches autour de Limogne par M. GIRAUDIAS, puis par l'abbé BOUSQUET et y a été retrouvée récemment par M. LAMOTHE.

Quant au *Th. humifusum*, qui paraît plus rare et végète presque toujours sur d'autres terrains, je crois pouvoir lui attribuer, en sûreté de conscience et d'accord avec M. LAMOTHE, des échantillons recueillis par ce dernier à « Beauregard et Vidaillac, canton de Limogne, talus des chemins sur le sol argilo-calcaire, 28 septembre 1908 », mais je n'ai pas la même assurance pour

1. MALINVAUD, *Plant. nouv. ou douteuses pour la flore du dép. du Lot* (Bull. Soc. Linn. Normandie, t. XIII, 1870).

des exemplaires provenant d'autres localités et rapportés provisoirement à l'*humifusum*, on pourrait aussi bien les rapprocher du *divarivatum*, ils sont plutôt intermédiaires entre les deux types et confirment le point de vue des auteurs qui n'admettent qu'une espèce.

On sait que les *Thesium* sont des plantes parasites. En apportant beaucoup de soin à une manipulation délicate, on parvient à découvrir de petits mamelons allongés, qui sont de véritables suçoirs, sur les racines du *Th. divaricatum*, et l'on s'assure aisément de leur adhérence, généralement très légère, aux radicules des plantes voisines (Serpolet, *Teucrium montanum*, etc.). Ces suçoirs, comme l'a observé Ch. Royer[1], saisissent tous les filaments qui sont à leur portée, même les radicelles mortes, et l'on ne peut guère attribuer à leur action qu'un demi-parasitisme[2].

On trouve le *Th. humifusum* dans les six départements circonvoisins du Lot. Quelques floristes, surtout les anciens avec Puel (de Saint-Amans, par exemple), lui ont conservé le nom linnéen de *Th. linophyllum* et n'en ont pas su souvent distinguer la variété *divaricatum*, dont la distribution est mal connue. Ce dernier type abonde sur les causses jurassiques très secs et ensoleillés du Lot; mais, lorsque la plante se développe sur un coteau un peu boisé et dans un sol moins sec et plus ou moins argileux, les caractères qui le différenciaient du *Th. humifusum* s'effacent en partie.

34. **Piptatherum virescens** Boiss. 1884, *P. arisitense* Coste, 1896.

Arrondissement de Cahors: sur la route de Puylévèque à Floressas, mai 1900 (*Bach*). Cahors, bord d'un bois à droite de la route de Toulouse, à sept kilomètres et demi au delà du viaduc de Sept-Ponts, 12 juin 1903 (*Bach*). — Arrondissement de Figeac : Cajarc, vallée de Lenthouy, 8 juin 1908 (*Lamothe*).

Cette plante, nouvelle pour notre flore nationale, mérite de retenir notre attention

1. Ch. Royer, *Flore de la Côte d'Or*, p. 417.
2. Voy. dans le Bulletin Soc. bot. Fr., t. XXXIV (1889), p. 217, la Note très instructive de M. Leclerc du Sablon, *Sur le développement des suçoirs du* Thesium humifusum.

M. l'abbé COSTE publiait en 1896 sa découverte dans les termes suivants [1] :

Piptatherum arisitense Coste. — Cette élégante Graminée appartient à la région des Causses et à l'ancien pays d'*Arisitum*, constitué en grande partie par le Larzac et le Causse Noir. C'est sur le versant septentrional du Larzac, dans le pittoresque ravin de la Salvage, creusé dans l'une des plus profondes gorges de la Dourbie, que je l'ai aperçue pour la première fois le 1er juillet 1896. Elle y est assez abondante et disséminée, çà et là, dans les lieux pierreux et un peu ombragés, sur une longueur de plus de 200 mètres.



Piptatherum virescens

M. COSTE ne connaissait pas à cette époque le *Piptatherum virescens* Boiss. S'étant procuré peu après le *Flora Orientalis*, il n'hésita pas à identifier son *P. arisitense* avec l'espèce de BOISSIER. Voici la description qu'il en donne, en 1906, dans sa *Flore illustrée* (t. III, p. 579).

4029 PIPTATHERUM VIRESCENS [2] Boiss. 1884, *P. arisitense* Coste 1896, *Urachne virescens* Trin. *Fund.* p. 110. — Plante vivace de 60 cm. à 1 mètre, glabre, à souche épaisse, fibreuse; tiges dressées, raides; feuilles larges de 3-8 mm., planes, scabres; *ligule très courte, tronquée*; panicule à rameaux scabres, verticillés par 2-5, peu ou point contractés après la floraison; épillets longs de 4 mm., ovoïdes, verts, peu nombreux, solitaires, très longuement pédicellés, non fasciculés; *glumes égales, obtuses ou brièvement acuminées, trinervées*; *glumelles égalant les 5 dixièmes des glumes pubérulentes noirâtres, à arête de 10-12 mm., trois fois plus longue que les glumes*; anthères barbues au sommet.

1. Voy. le Bulletin, t. XLIII (1896), p. 511.
2. La figure ci-dessus du *Pipthatherum virescens* est empruntée à la *Flore descriptive et illustrée de la France* de M. H. COSTE, t. III, p. 579, n° 4030.

Lieux boisés et ombragés des montagnes calcaires du Centre : Aveyron, Lozère, Lot. — Europe centrale et orientale; Asie occidentale, jusqu'en Perse. = Mai-juillet.

Le *Piptatherum virescens* a été souvent confondu par les botanistes allemands et orientaux avec le *P. paradoxum* P. de B. BOISSIER dit à ce sujet (*Fl. Or.* V, 507) : « Diu commutatum cum *P. paradoxo* (*Urachne Linnæi* Trin.) Hispaniæ, Italiæ, Galliæ australis, Africæ borealis incola quod glumis quinquenerviis et antheris nudis specifice diversum videtur. » M. COSTE (*loc. cit.*) a exposé avec une grande précision les caractères différentiels des deux types.

Le *P. virescens*, comme la plupart des autres espèces d'origine cévenole qui atteignent à l'ouest le département du Lot, s'y trouve à la limite occidentale de son aire d'extension.